TL 156 - 14

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
47e session
Point 12 de l'ordre du jour

# SITUATION AU TIMOR ORIENTAL

Les ONG soussignées, dotées du statut consultatif auprès de l'ECOSOC, ont pris connaissance de la note préparée par le Secrétariat des Nations Unies sur la situation à Timor Oriental (E/CN.4/1991/37) suite à la résolution adoptée le 30 août 1990 par la Sous-Commission de la lutte contre la discrimination raciale et de la protection des minorités (résolution 1990/15). Elles ont entendu la communication présentée au point 9 de l'ordre du jour de la présente session par la délégation de Pax Romana et au point 10 le témoignage du représentant du MRAP.

Les ONG sont préoccupées par l'aggravation de la situation des droits de l'homme à Timor Oriental. En plus des centaines de cas de disparitions et d'exécutions sommaires recensées depuis le début de l'occupation de Timor par l'Indonésie en décembre 1975, la note du Secrétariat (1991/37) fait état de nombreux assassinats survenus depuis août 1990 et d'un recours systématique à la torture des détenus par les forces indonésiennes d'occupation. Ce sont en particulier des jeunes de 13 à 18 ans qui sont victimes de tels sévices.

Les ONG soussignées lancent un appel à la Commission des Droits de l'Homme pour qu'elle prenne davantage en considération les violations graves et massives des droits de l'homme qui se produisent à Timor, et qu'elle fasse pression sur les autorités indonésiennes pour que cessent les violations des droits de l'homme et pour que le territoire soit enfin ouvert aux organisations humanitaires et aux missions d'enquête.

Nous avons tous déploré l'occupation du Koweit par l'Irak. N'est-il pas opportun de rappeler ici que les Nations Unies ont condamné fermement une occupation semblable dans les cas de Chypre et de Timor. Dans le cas de Timor Oriental, la résolution 384 du Conseil de Sécurité de décembre 1975 demandait le retrait immédiat des troupes indonésiennes du territoire. Cette résolution est malheureusement restée lettre morte, ce qui a conduit aux graves et massives violations que nous déplorons présentement.